



LUMIÈRES SUR LE PASSÉ - III

Robert Frigon (2*)

Dans les deux premiers numéros, on évoquait les toutes premières présences au pays de l'ancêtre François Frigon dit l'Espagnol, seul pionnier de ce nom originaire d'Europe à émigrer en Amérique. Nous y faisons suite.

L'origine de François Frigon nous est inconnue. Il est possiblement arrivé en Nouvelle-France avec une recrue, quelques années avant 1666, puisque c'est à cette date que les archives coloniales mentionnent son nom pour la toute première fois. Cette année-là, de même que l'année suivante, on sait qu'il est au service de "son maistre", Michel Peltier de la Prade.

Cette situation n'est pas unique et est la même pour de nombreux ancêtres qui vinrent au Canada comme *engagés* pour une période de trois années, à un salaire annuel d'une soixantaine de livres. Au terme son contrat, le serviteur pouvait retourner dans son pays. François Frigon ne s'est pas prévalu de cette disposition. Il demeure au pays. On peut se demander pourquoi. N'avait-il plus ses parents?

Jeune homme sans doute vigoureux, il apprendra à *désertier* la terre à l'aide de la hache et de la pioche, à pagayer sur les eaux des rivières Sainte-Anne et Batiscan et ses contacts avec les "peaux-rouges" lui feront connaître leurs coutumes et lui serviront plus tard lorsqu'il entreprendra ses voyages de traite aux Illinois.

La fin de son adolescence et peut-être aussi de son contrat d'engagement l'incitent à s'établir car son apprentissage est maintenant terminé.

Le 24 mai 1667, **Jacques de LaTousche**, notaire royal en la seigneurie et prévôté du Cap-de-la-Madeleine, instrumentant à Champain, fait état d'une donation de terre située en la seigneurie de Batiscan par **Jean Cusson**, du Cap-de-la-Madeleine, à **François Frigon dit l'Espagnol**. Cette terre, l'ancêtre ne la gardera pas, étant à l'emploi de Michel Peltier et sans doute aussi étant dans l'incapacité de la mettre en valeur.

Le futur tabellion Cusson l'avait obtenu des seigneurs de Batiscan, les Jésuites, avec lesquels il était en excellents termes puisqu'il devint deux années plus tard, le notaire

attitré de la Compagnie de Jésus. Cette terre était voisine d'une autre appartenant à Michel Peltier. Aucun des deux n'y résidait cependant. Ils habitaient le Cap-de-la-Madeleine. Le bourg de Batiscan était à ce moment à l'aube de sa naissance.

L'intitulé de l'acte spécifie bien que c'est une habitation *arentée* par Cusson et que François Frigon devra fournir en la maison du donateur "à perpétuité à commencer de la Fête de Noël mil six cent soixante huit, d'année en année, six minots de bon bled françois aux propres comptes frais et dépens dudit Frigon". En la refilant, en ce jour de mai, à l'ancêtre, l'astucieux notaire faisait une bonne affaire. En exigeant comme rentes annuelles une quantité équivalente à plus de deux cents litres de blé, une partie du pain de sa famille était assurée. François n'avait que 20 ans. Cette transaction démontre qu'il n'a pas de connaissance en agriculture, car il aurait su qu'il serait impossible de produire autant de blé.

Au surplus, comment s'y prendrait-il pour remettre à Jean Cusson cette importante quantité de céréales? Nous ignorons dans quel état était cette concession. Pouvait-il en même temps travailler pour son maître Peltier et pour lui-même sur sa concession? Le défrichage ou le désertage d'un lopin de terre exigent un travail continu et ne peuvent être considérés comme passe-temps. ⇨

✿ SOMMAIRE ✿

Lumières sur le passé - III	1
Saviez-vous que...?	2
Annonce	2
Chronologie de François Frigon	3
Mot du Président	4
Liste des membres	4

* Numéro de membre

Sept mois plus tard, soit le 8 janvier 1668, les deux compagnons se retrouvent à nouveau dans la maison du notaire La Tousche pour signer une convention de permutation de la même concession au vaillant **Pierre Guillet dit Lajeunesse**, charpentier et aussi fermier. L'ancêtre se débarassait ainsi d'un écrasant fardeau. Il

n'était pas prêt à s'installer à demeure et fonder un foyer. Assez curieusement cependant, il signe comme témoin à de nombreuses transactions conclues entre Michel Peltier et ses concitoyens.

Sources: voir le bulletin précédent. □

SAVIEZ-VOUS...?

Léontine Frigon Gravel célébrait en juillet dernier, à Ste-Anne-de-la-Pérade, son 101^{ième} anniversaire. Elle est née à St-Prosper le 16 juillet 1894, elle était la 17^{ième} d'une famille de 21 enfants. Femme engagée, elle faisait partie de diverses associations religieuses, du "cercle des fermières..." ● **Pierre Frigon** inventeur d'un gouvernail de navire et marchand de Sainte-Genève-de-Batiscan en 1876, était bâtisseur de vaisseaux et d'églises. La maison qu'il occupait à Saint-Prosper existe toujours, à côté de la quicailleterie **Frigon** ● **Joseph Frigon** Boisvert était seigneuresse du Fief Sainte-Marie en 1785. ● Un produit à nettoyer mexicain, en vente au Canada, porte le nom de **fregón**. Selon l'interprétation reçue de l'Ambassade du Mexique, ce nom serait un mot à double entendre inspiré de *fragona - femme de ménage* et de *fregón* - mot tiré de l'argot mexicain avec le sens de *macho* ou de "très supérieur". ● **Elaine Claire Bessette Smith** (68*) de Fort Pierce, en Floride, compte parmi ses grands-parents des Frigon par deux fois. Les parents de sa grand-mère maternelle, **Rosina Frigon**, étaient **Noé**

Frigon et **Léocadie Ayotte**, et ceux de sa grand-mère paternelle étaient **David Vanasse** et **Marie Octavie Frigon**, la soeur de **Noé**.

☛ Vous voulez en savoir plus? La rubrique **Saviez-vous?** ne révèle le plus souvent que la "pointe de l'iceberg" Les morceaux présentés sous cette rubrique servent à aiguïser l'appétit pour en connaître plus. Nous proposons donc d'étoffer certains morceaux pour en faire des articles. Afin de nous aider à en faire le choix, nous invitons nos lecteurs à nous faire savoir leurs préférences

☛ **Lucie Frigon** Caron(56*) de Hull, et **Odette Frigon** (52*) de Montréal et de St-Prosper, ont répondu à notre "cri de détresse" dans le dernier bulletin pour des anecdotes, des souvenirs... Nous les remercions de leur générosité et de leur encouragement.

* numéro d'adhésion à l'association



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tous les membres sont invités à la 2^{ième} assemblée générale annuelle de l'Association

L'assemblée aura lieu samedi le 23 septembre à 13 heures30

à l'Hôtel PennMass, 303, boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine

Pour se rendre à l'Hôtel PennMass, allant vers l'est sur la route 40 Est prendre la sortie 205 tout en suivant les panneaux PennMass. Suivre la rue St-Maurice jusqu'au boul. Ste-Madeleine et aller à la droite jusqu'à l'hôtel, qui se trouve du même côté de la rue, après les deux intersections contrôlées.